



# FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES

MAISON DE LA NATURE - 12, Boulevard HAUTERIVE – 64000 PAU - TELEPHONE 05 59 84 31 55 - TELECOPIE 05 59 84 14 36  
Philippe ETCHEVESTE, Président - Email : [fdc64@chasseurdefrance.com](mailto:fdc64@chasseurdefrance.com) – Site internet : [www.chasseurs64.com](http://www.chasseurs64.com)

PAU, le 08 juillet 2019



**Madame, Monsieur le Président,**

## 1 – DEMANDE DE PLAN DE GESTION LIÈVRE

Depuis 2015, vous devez être détenteur d'un Plan de Gestion Lièvre individuel pour pouvoir chasser ce gibier sur votre territoire :

Si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez saisir directement votre demande de Plan de Gestion Lièvre 2019 sur votre Espace Adhérents sur notre site Internet [www.chasseurs64.com](http://www.chasseurs64.com)

Vous pouvez bénéficier d'une attribution forfaitaire d'1 lièvre pour 200 hectares de territoire chassable, ou d'une attribution de 20 à 40% d'animaux en fonction des populations présentes sur le terrain, retenues après comptage nocturne.

## 2 – PERMANENCE FEDERALE GRAND GIBIER

La remise de vos documents préparatoires à la chasse : fiches classeurs de battue, cahiers d'examen initial du gibier, kits d'analyse trichine..., se fera lors de l'Assemblée Générale extraordinaire **du 30 août 2019** (AG d'adoption du Schéma départemental de Gestion Cynégétique 2019 - 2025).

## 3 - RECOURS SUPPLEMENTAIRES BRACELETS SANGLIERS

Des demandes supplémentaires de bracelets Sanglier peuvent se faire sur l'**Espace Adhérent** de notre site Internet [www.chasseurs64.com](http://www.chasseurs64.com) chaque mois, avant les dates suivantes :

↪ Le 01 / 08

↪ Le 05 / 09

↪ Le 03 / 10

↪ Le 07 / 11

↪ Le 05 / 12

#### 4 – FORMATION GARDES PARTICULIERS

Elle aura lieu : **Samedi 7 et samedi 14 septembre 2019 de 9 heures à 16 heures,**  
A l'Auberge Escudé à Biron.

**S'inscrire à l'aide du bulletin réponse ci-après.**

#### 5 – FORMATION CHASSE ACCOMPAGNEE / PERMIS DE CHASSER

Des places sont encore disponibles pour ces sessions :

- **Formation chasse accompagnée :**

Le lundi 26 août 2019

- **Prochaines sessions d'examen du permis de chasser :**

- Formation 11 ou 12 ou 13 septembre 2019
- Examen 16 ou 17 ou 18 ou 19 septembre 2019
- Formation 9 ou 10 ou 11 octobre 2019
- Examen 14 ou 15 ou 16 ou 17 octobre 2019

#### 6 – REORGANISATION DU SERVICE ADMINISTRATIF FEDERAL

Nous vous informons que **Mme Céline BIDAU** a quitté la Fédération au 30 juin 2019, suite à sa demande de rupture conventionnelle de son contrat de travail.

#### 7 – JOURNEE DE COTATION DES TROPHES DE GRAND GIBIER

L'Association départementale des chasseurs de grand gibier convie tout chasseur ayant prélevé un animal dans le 64 à une journée de cotation des trophées samedi 03 août à la Saligue aux oiseaux à Biron.

Vous voudrez bien transmettre cette invitation à tous les chasseurs concernés.

Contact pour plus d'infos : **Pascal Régin**, Président de l'ADCGG 64 [pascalregin@orange.fr](mailto:pascalregin@orange.fr)

#### 8 – COURRIER ANONYME EMANANT D'UN « COLLECTIF BECASSIER »

Nous déplorons que vous ayez récemment été destinataires par mail d'une lettre ouverte envoyée par un « *collectif becassier* » non identifié, au moyen d'une liste de diffusion d'adresses électroniques normalement utilisée par la Fédération. **Vous trouverez en pièce jointe la réponse sur le fond à cette missive, qui vous permettra d'appréhender par vous-mêmes la réalité de ce dossier.**

Sur la forme, nous regrettons que ce listing ait pu être dévoyé, et vous informons que la Fédération se réserve le droit d'engager des poursuites pour utilisation de ce fichier d'adresses sans autorisation.

**Bien sincèrement,**

Le Président,



**Philippe ETCHEVESTE**



## FORMATION GARDES PARTICULIERS

### Bulletin réponse à retourner à la FDC 64

**ACCA / AICA / Société de Chasse :**

.....

Je souhaite inscrire le / les chasseur(s) suivant(s) pour la formation de  
**Garde Particulier** des samedis **07 et 14 septembre 2019 à BIRON :**

**Nom / Prénom des chasseurs inscrits (obligatoirement majeurs) :**

.....

.....

.....

.....

.....

**Nom / Prénom + signature du Président :**

.....

A retourner à :

FDC 64 Maison de la Nature - 12 Boulevard Hauterive 64 000 PAU

**accompagné du règlement par chèque de 30 € par stagiaire**, établi à l'ordre  
de **FDC 64**, pour les repas des deux journées.